

**UN GRAND CHANTIER
POUR LA RÉUNION**

ÉVÉNEMENT
1^{ère}
PIERRE

Vendredi 10 septembre 2021

Dossier de presse



UNE NOUVELLE ÈRE DANS LA GESTION DES DÉCHETS

Le chantier qui s'engage annonce un tournant dans la gestion des déchets ménagers sur le territoire. Outil industriel de pointe et d'une ambition inédite à La Réunion, RUN'EVA permettra dès 2023 la valorisation à grande échelle des déchets ménagers.

RUN'EVA : un pôle dédié au traitement et à la valorisation des déchets

Situé à Pierrefonds, RUN'EVA comprendra 3 filières de valorisation des déchets ménagers :



Le tri des matières recyclables



La méthanisation de la fraction fermentescible des ordures ménagères résiduelles et des biodéchets



La valorisation énergétique des combustibles solides de récupération (CSR), issus des déchets non recyclables

Avec RUN'EVA, tout ce qui est recyclable sera recyclé, tout ce qui n'est pas recyclable sera valorisé en énergie.

La Réunion tourne la page du tout-enfouissement

Aujourd'hui, en l'absence de filière de valorisation performante sur le territoire, la majorité des déchets ménagers produits à La Réunion est enfouie. Les impacts sont nombreux :

- **ÉCOLOGIQUE** avec des risques de pollution des sols, de l'océan mais aussi de l'air ;
- **SANITAIRE** avec le risque de propagation des bactéries ou encore les nuisances olfactives ;
- **ÉCONOMIQUE** avec un coût élevé du traitement des déchets, renforcé par le cadre législatif qui défavorise fiscalement l'enfouissement ;
- **FONCIER** avec la consommation d'espaces pour agrandir Pierrefonds dans un territoire insulaire contraint.

La mise en exploitation de RUN'EVA dès 2023 donnera aux territoires Ouest et Sud l'outil industriel nécessaire pour rentrer pleinement dans l'ère de l'économie circulaire.

LES CHIFFRES CLÉS

Aujourd'hui

232 000 tonnes* de déchets enfouis chaque année à Pierrefonds, rien que pour les territoires Ouest et Sud. (*Bilan 2020)

+ 4 000 tonnes de déchets enfouis au 1^{er} semestre 2020 par rapport à 2019.

37 ha de foncier utilisés pour l'enfouissement, soit 50 terrains de football.

Un centre d'enfouissement à Pierrefonds qui arrive bientôt à saturation.

1500

Le nombre d'emplois qui pourraient être générés par le développement de filières connexes au pôle RUN'EVA, dédiées à l'économie circulaire (logistique transport, création de ressourceries,...).

La Réunion territoire de référence

En 2016, le projet RUN'EVA a été lauréat d'un appel à projets lancé par l'ADEME visant à soutenir les actions de valorisation énergétique des CSR issus des déchets en métropole et en Outre-mer. Cette reconnaissance a permis de bénéficier de l'appui technique et financier de l'ADEME. Avec RUN'EVA, La Réunion se positionne comme un territoire de référence. .

Demain avec Run e.v.a

+ 200 000 tonnes de déchets supplémentaires valorisés chaque année et qui ne seront plus enfouis.

+ 33 000 tonnes de déchets recyclés en plus de ceux déjà traités dans les centres de tri actuels.

60 000 Réunionnais alimentés en électricité grâce à la valorisation énergétique des déchets non recyclables (soit l'équivalent d'une ville comme Les Aviron !).

L'opportunité technique d'extraire et de valoriser des déchets enfouis depuis plus de 40 ans à Pierrefonds.

environ **60**

Le nombre prévisionnel d'emplois qualifiés supplémentaires aux 10 actuels qui seront créés à Pierrefonds pour assurer le fonctionnement du pôle RUN'EVA.

DE LA PRÉVENTION À LA VALORISATION : UNE APPROCHE GLOBALE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

RUN'EVA s'inscrit dans une ambition globale de réduction des déchets à La Réunion. Plus que jamais, la prévention des déchets est primordiale ; elle passe par l'information et la sensibilisation de l'ensemble des foyers et acteurs du territoire. Évolution des modes de consommation, éco-gestes et outil industriel sont donc complémentaires.

Le Pôle RUN'EVA comprendra notamment un espace pédagogique de sensibilisation à la réduction des déchets.



Étape 1

Tri des déchets : priorité aux bons gestes !

Dans les foyers, les déchets sont triés selon leur nature.

Étape 2

Collecte

Les intercommunalités sont en charge de la collecte des déchets ménagers.



Étape 3

Arrivée au pôle RUN'EVA

Tri des déchets ménagers puis répartition en 3 catégories :

- ▣ Déchets recyclables (papier, verre, plastique, métaux ferreux et non ferreux,...)
- ▣ Biodéchets (déchets alimentaires,...)
- ▣ Autres déchets



Étape 4

Valorisation

- ▣ **Déchets recyclables**
 - Envoi dans les centres de recyclage
- ▣ **Biodéchets**
 - Traitement et transformation en biogaz ou amendements organiques au sein de l'unité de méthanisation de RUN'EVA
- ▣ **Autres déchets**
 - La fraction restante est transformée en biogaz et en CSR pour produire de l'électricité au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de RUN'EVA

LEXIQUE

- ▣ **Biogaz** : gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales contenues dans les déchets et composé partiellement de méthane.
- ▣ **Combustible Solide de Récupération (CSR)** : combustible créé à partir de déchets n'ayant pas pu être recyclés et qui alimente l'UVE en vue de produire de l'électricité.
- ▣ **Unité de Valorisation Énergétique (UVE)** : installation industrielle permettant la production d'énergie à travers la valorisation des déchets, préalablement préparés à cet effet.

Suivi de la qualité de l'air

Un partenariat avec ATMO Réunion permettra d'assurer un contrôle régulier et en toute transparence de la qualité de l'air aux abords de la future infrastructure.

La réversibilité au cœur du projet

La capacité de l'UVE à fonctionner avec d'autres combustibles que les CSR issus des déchets ménagers pour maintenir la production d'énergie est une composante essentielle du projet. Un plan de réversibilité a été établi pour s'adapter au scénario d'une baisse de 50% des ordures ménagères en 2028 et jusqu'à 80% en 2048. Les déchets végétaux, les CSR issus des déchets des activités économiques (DAE) et les anciens déchets stockés à Pierrefonds ont été identifiés comme combustibles de substitution.

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2019

Concertation préalable dédiée au projet : organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, la concertation a permis de nombreux échanges et plus de 600 contributions ont été recueillies.

FÉVRIER 2020

La décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) : la CRE a rendu sa décision en vue de permettre le rachat par EDF de l'électricité produite demain au sein du pôle RUN'EVA. Il s'agit d'une étape clé pour conforter la contribution du projet au mix énergétique de l'île.

AOÛT 2020

La validation collective de la stratégie multifilière : lors du renouvellement de la gouvernance d'ILEVA le 31 août 2020, les membres ont pu rappeler leur attachement à la création de l'outil multifilière RUN'EVA.

AVRIL 2021

Obtention du permis de construire.

AOÛT 2021

Démarrage du chantier

DU PROJET À LA CONCRÉTISATION

Études, concertation, autorisations,... RUN'EVA a connu de nombreuses étapes préalables au chantier. L'objectif : une mise en exploitation dès 2023 !



800

Le nombre de contributions recueillies au cours de l'enquête publique

NOVEMBRE 2020

Les EPCI de La Réunion se positionnent en faveur de la mutualisation des moyens de traitement des déchets grâce au pôle RUN'EVA.

MARS 2021

Approbation en Conseil municipal de la Ville de Saint-Pierre de la mise en compatibilité du PLU de la commune en vue de la réalisation du pôle RUN'EVA.

JANVIER 2021

L'avis favorable de la Commission d'enquête : suite à la tenue de l'enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale et la procédure de déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Pierre, qui s'est déroulée du 26 octobre au 27 novembre 2020, la Commission d'enquête a rendu un avis favorable au projet.

“L'unanimité de nos partenaires derrière le projet de pôle multifilière RUN'EVA est un signal positif pour La Réunion et un vrai bond en avant dans la gestion des déchets. Les EPCI de La Réunion se sont ainsi positionnés en faveur de la mutualisation des moyens de traitement des déchets grâce au pôle RUN'EVA. Cet alignement régional est le signal d'une nouvelle ère dans la gestion des déchets.”

Michel FONTAINE
Président D'ILEVA



Calendrier du projet

AOÛT À FIN 2021

Lancement du chantier, travaux préparatoires

FIN 2023

Tests et livraison de l'infrastructure

2022 - 2023

Travaux de gros œuvre

2024

Mise en exploitation

220 M€

le coût du projet

Le raccordement électrique au réseau public, nécessitant une double ligne haute tension souterraine, s'y rajoute pour un montant de 15 M€ HT.

Un projet d'envergure

L'expertise mobilisée

- ♦ Jusqu'à 400 personnes mobilisées sur le chantier.
- ♦ 20 bâtiments à construire.
- ♦ 20 000 m² de voiries et d'espaces verts à créer.

Un pôle d'écologie industrielle

- ♦ Une empreinte carbone inférieure à celle de l'Installation de Stockage des Déchets actuelle.
- ♦ Une installation sobre qui consomme l'énergie des déchets pour fonctionner.
- ♦ Des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
- ♦ Des technologies de pointe et rigoureusement encadrées.
- ♦ Des fonciers préservés.

Les acteurs du projet



ILEVA est le maître d'ouvrage du projet RUN'EVA. ILEVA est le Syndicat Mixte de traitement des déchets ménagers produits sur les territoires du TCO, de la CASUD et de la CIVIS. La Région, le Département et les 3 intercommunalités sont membres d'ILEVA. Au service de plus de 500 000 Réunionnais, ILEVA traite 60% des déchets de l'île.



FUTU'RUN est le groupement sélectionné pour la conception et l'exploitation du projet sur une première phase. Il est composé de CNIM, équipementier et ensemblier industriel français de dimension internationale, ainsi que des sociétés Spie Batignolles, GTOI, Colas, Bollegraaf, Naideo, Atelier Architectes et Architrav.



énergie . valorisations . avenir
PÔLE MULTIFILIÈRE DÉCHETS RÉUNION

RUNEVA.RE

CONTACTS PRESSE :

ILEVA :

Service Communication

communication@ileva.re

+262 262 71 28 18

CNIM :

Isabelle GRANGÉ

isabelle.grange@cnim.com

+ 33 (0)1 44 31 11 48